

Soutien pour la défense des services publics

Face aux dangers des privatisations, de la précarisation des contrats, de la suppression des services, de la loi Blanquer, du taux d'encadrements désastreux en crèches, dans les hôpitaux, les écoles, etc. **les raisons de se mobiliser ne manquent pas.**

Après avoir « libéré » le travail (ordonnances Pénicaud), le gouvernement s'apprête à « assouplir » la fonction publique. L'emploi de ces « doux euphémismes » ne doit tromper personne : il s'agit d'une destruction des services publics à laquelle nous assistons.

Le projet de loi sera examiné le 18 juin au Sénat. Le gouvernement souhaite le faire adopter définitivement avant l'été pour une application au 1er janvier 2020. **Il devient donc urgent de se bouger contre ce projet de loi.**

Les services publics sont notre bien commun et nous ne laisserons pas ce gouvernement nous en déposséder. Ce projet de loi ouvre à une vaste campagne de marchandisation. Après les services publics de l'eau, de l'énergie, du transport, de la poste, et avant, comme ils l'envisagent ceux des aéroports, ce sont tous nos services publics qui sont menacés de tomber dans le secteur marchand, privé et lucratif. La Protection sociale n'est pas en reste, elle est traitée de la même façon, avec la même logique.

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour toutes et tous, la fédération FNPOS CGT appelle à soutenir toutes les actions visant à défendre nos services publics le 4 juin 2019.

Le 4 juin les cheminots et les usagers seront aussi mobilisés à Paris.

**AGISSONS TOUS ENSEMBLE LE 4 JUIN 2019 POUR LA DEFENSE DE NOS
SERVICES PUBLICS ET DE NOTRE PROTECTION SOCIALE**

Montreuil
Le 29 mai 2019